

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ALLUM WG

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fongicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Nufarm S.A.S  
28 boulevard Zéphirin Camélinat  
92230 Gennevilliers  
Téléphone : +330140855050  
Téléfax : +330147922545  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : FDS@fr.nufarm.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nufarm S.A.S. : 01 40 85 51 15  
Organisme Français INRS : 01 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire , Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Produit non classé

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Phrase(s) R	:	Produit non classé
Phrase(s) S	:	S 2 S13 S20/21 S49
		Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

### 2.3 Autres dangers

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Granulés dispersables (WG)

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
triphosphonate de triéthyle et d'aluminium	39148-24-8 254-320-2	Xi; R41 Xi; R41	Eye Dam. 1; H318	80 %
Diisopropylnaphtalène sulfonate de sodium	1322-93-6	Xn; R20/22- R36/37	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335 Eye Irrit. 2; H319	1% - 5%

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traitement symptomatique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

---

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10). En cas d'incendie, il peut se former (CO<sub>x</sub>).

Produits de combustion dangereux :

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver à l'abri de l'humidité Conserver dans un endroit bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : aucun(e)

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

aucun(e)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection des mains
- Matériel : Gants en nitrile
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues
- Protection respiratoire : Masque à poussière efficace.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: solide
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: douce
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: 3,6, Concentration: 10,00 g/l à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: 215 °C
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: négligeable
Densité de vapeur relative	: non applicable
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: 0,52 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: 111,3 g/l (pH 6) à 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -2,11 (pH 6)
Température d'inflammation	: 190 - 315 °C
Décomposition thermique	: 277 - 279 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

Viscosité, dynamique	: non applicable
Viscosité, cinématique	: non applicable
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Autres informations : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 rat: > 2.000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Pas d'irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: Remarques: donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Remarques: donnée non disponible

### Composants:

#### **triphosphonate de triéthyle et d'aluminium :**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat: > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 : > 5,11 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 rat: > 2.000 mg/kg
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	: Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes
Cancérogénicité - Evaluation	: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Tératogénicité - Evaluation	: Pas toxique pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: Remarques: Pas de toxicité spécifique pour des organes identifiée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Remarques: Pas de toxicité spécifique pour des organes identifiée

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour le poisson	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
--------------------------	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	(Daphnia magna): > 200 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50r : 46,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CE50b : 15,6 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	> 1.000 mg/kg Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Toxicité pour les organismes terrestres	:	DL50: > 214,5 µg/abeille, orale Espèce: Apis mellifera (abeilles)  DL50: > 201,6 µg/abeille, contact Espèce: Apis mellifera (abeilles)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Elimination physico-chimique : donnée non disponible

#### Composants:

##### **triphosphonate de triéthyle et d'aluminium :**

Biodégradabilité : Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Stabilité dans l'eau : (TD50)  
Dégradation par périodes de demi-vie: 90 - 103 h

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,11  
(pH 6)

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité : donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### Produit:

Evaluation : Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Aucun autre effet néfaste connu sur l'environnement



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Produit               | : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.<br>Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.<br><br>Les emballages commerciaux peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR. |
| Emballages contaminés | : Ne pas réutiliser des récipients vides.<br>Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.<br><br>Les reliquats de produit peuvent par exemple être éliminés via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.   |

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## ALLUM WG

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

### IMDG

Marchandise non dangereuse

### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

##### ADR

Marchandise non dangereuse

##### IMDG

Marchandise non dangereuse

##### IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : non applicable

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : NC

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.

### Texte complet pour phrase H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

### Information supplémentaire

Autres informations : Les modifications sont marquées sur le bord gauche par : II

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## **ALLUM WG**

Version 1.0

Date de révision 08.10.2012

Date d'impression 08.10.2012

---

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.